



## SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU MONT VENTOUX (SMAEMV) (Siren : 258400019)

### FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

#### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Carpentras
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	oui

#### Date de création

Date de création	02/11/1965
Date d'effet	02/11/1965

#### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Alain GABERT

#### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Conseil général de Vaucluse
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84200 CARPENTRAS
Téléphone	04 90 63 22 74
Fax	04 90 67 09 07
Courriel	smaemv@wanadoo.fr
Site internet	www.smaemv.fr

#### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

#### Population

Population totale regroupée	95 977
Densité moyenne	87,11

## Périmètres

Nombre total de membres : 46

- Dont 43 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Aubignan (218400042)	5 305
84	Aurel (218400059)	190
84	Beaumont-du-Ventoux (218400158)	306
84	Bédoin (218400174)	3 229
84	Blauvac (218400182)	483
84	Brantes (218400216)	84
84	Caromb (218400307)	3 252
84	Carpentras (218400315)	29 562
84	Crestet (218400406)	419
84	Crillon-le-Brave (218400414)	475
84	Entrechaux (218400448)	1 136
84	Faucon (218400455)	433
84	Flassan (218400463)	424
84	Lagarde-d'Apt (218400604)	35
84	La Roque-sur-Pernes (218401016)	451
84	Le Barroux (218400083)	710
84	Le Beaucet (218400117)	346
84	Lioux (218400661)	249
84	Loriol-du-Comtat (218400679)	2 515
84	Malaucène (218400695)	2 746
84	Malemort-du-Comtat (218400703)	1 636
84	Mazan (218400729)	5 976
84	Méthamis (218400752)	397
84	Modène (218400778)	457
84	Monieux (218400794)	355
84	Mormoiron (218400828)	1 951
84	Pernes-les-Fontaines (218400885)	10 711
84	Puyméras (218400943)	658
84	Saint-Christol (218401073)	1 368
84	Saint-Didier (218401081)	2 195
84	Saint-Hippolyte-le-Graveyron (218401099)	171
84	Saint-Léger-du-Ventoux (218401107)	40
84	Saint-Marcellin-lès-Vaison (218401115)	358
84	Saint-Pierre-de-Vassols (218401156)	528
84	Saint-Romain-en-Viennois (218401164)	871
84	Saint-Trinit (218401206)	129
84	Sault (218401230)	1 374
84	Savoillan (218401255)	87
84	Sérignan-du-Comtat (218401271)	2 489

84	Vaison-la-Romaine (218401370)	6 274
84	Velleron (218401420)	2 967
84	Venasque (218401438)	1 184
84	Villes-sur-Auzon (218401487)	1 331

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
84	CC "Ventoux-Sud" (200035723)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE (228400016)
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (231300021)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p>1/Définition, animation et mise en œuvre du programme de Réserve de Biosphère (stratégie de Séville 1995) et résolution 28 C /2.4 de la conférence générale de l'UNESCO (Novembre 1995). - utiliser les réserves de biosphère pour conserver la biodiversité naturelle et culturelle; utiliser les réserves de biosphère comme modèles d'aménagement du territoire et lieux d'expérimentation du développement durable ; - utiliser les réserves de biosphère pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et la formation ; - mettre en œuvre le concept de réserve de biosphère. 2/initialisation de la politique de l'environnement en dehors des arrêtés de biotope (charte pour l'environnement, déchets, assainissement, risques majeurs).</p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)</p> <p>Initialisation, sensibilisation et conseil en matière de planification à l'échelle du Massif dans les domaines suivants : - développement local (contrat de territoire, étude en vue de la mise en place d'une politique de pays) ; - harmonisation des démarches d'urbanisme intercommunal ; mise en cohérence des politiques d'habitat à caractère social telles que Palulos, OPAH, PST ; - initialisation de la politique d'aménagement à caractère prospectif (schéma directeur ou de secteur selon l'article L 122-1-1 du Code de l'Urbanisme) ;</p>
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Constitution de réserves foncières</p> <p>Réalisation d'études, d'acquisitions immobilières et constitution de réserves foncières relevant de ses compétences.</p>
<p>Développement touristique</p> <p>- Tourisme</p> <p>Action de communication et de promotion de son propre territoire. Mise en valeur de sentiers ruraux ou de petite et grande randonnée dans le cadre du plan départemental. Construction et exploitation du réseau des remontées mécaniques.</p>
Autres

**- Autres**

*Par convention le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux peut recevoir mandat des communes ou structures intercommunales adhérentes, pour la réalisation des travaux d'intérêt communal lorsque la commune ou la structure intercommunale décide d'en confier la réalisation au Syndicat et ce dans les domaines suivants (sous réserve que la commune n'ait pas délégué la compétence) : -bâtiments communaux ; -aménagement (le bâtiments destinés au logement ; -bâtiments scolaires, sportifs, culturels, cultuels ; -aménagement de bâtiments pour les services publics ; -aménagements d'espaces publics en zone agglomérée ; - réalisation de réseau d'assainissement, de station d'épuration, de réseau d'eau potable.*

**Adhésion à des groupements**

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)